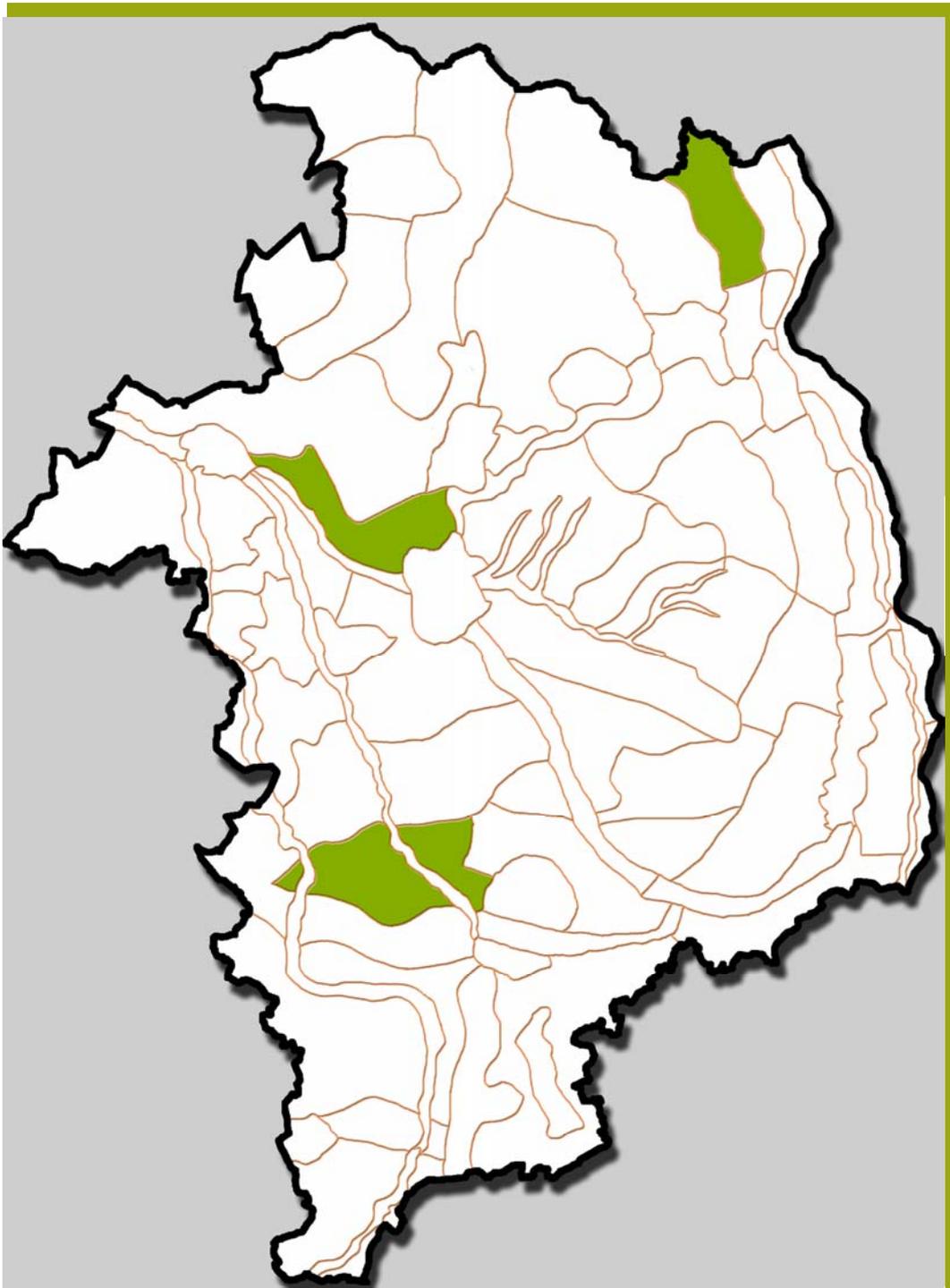


B-11 LES PAYSAGES DE PLAINE ET BOCAGE MÊLÉS



RÉPARTITION GLOBALE SUR LE DÉPARTEMENT

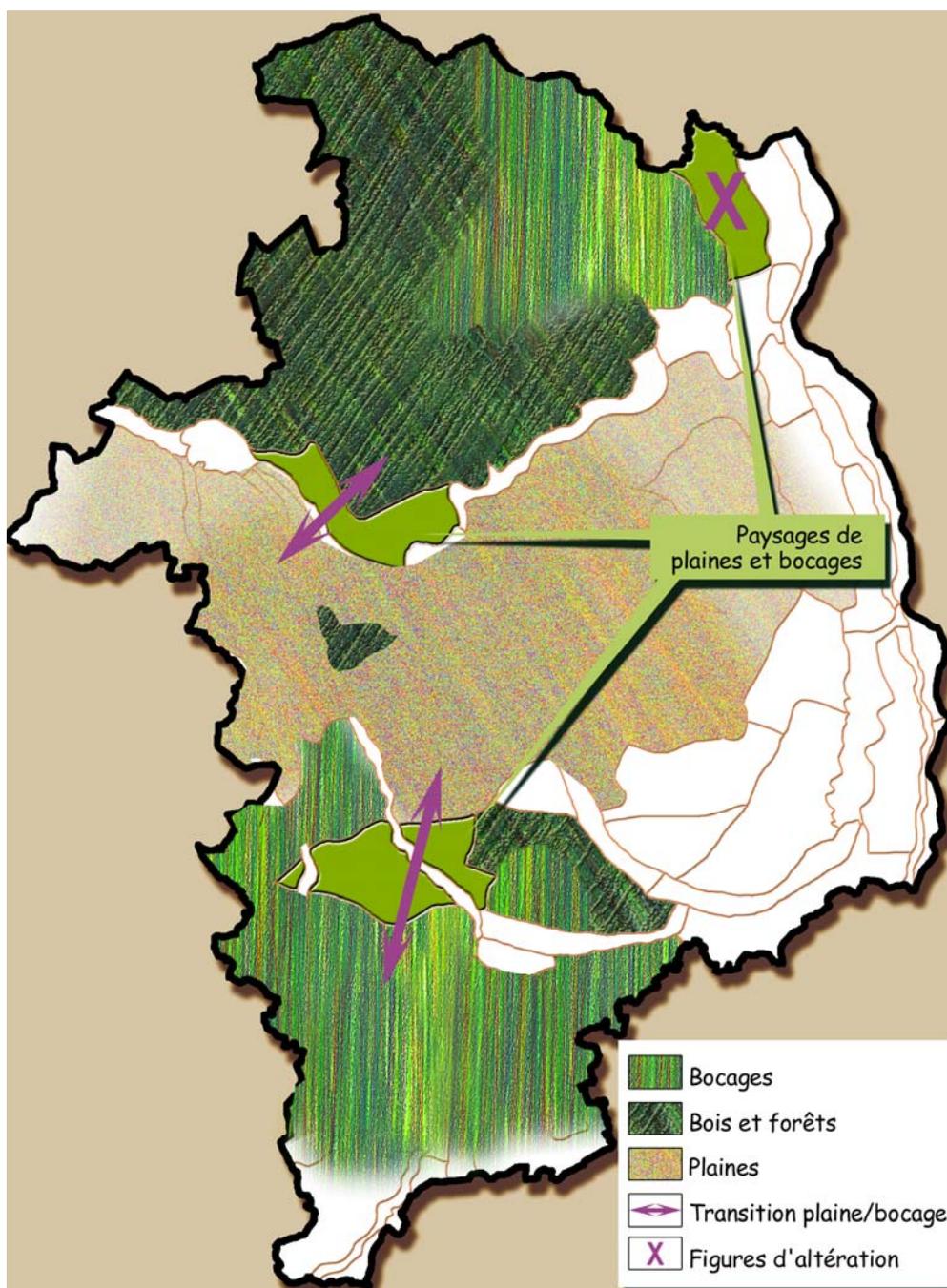
Des figures de régression ultime du bocage

Cet ensemble correspond à l'un des derniers stades du démembrement des structures bocagères et montre des figures dans lesquelles la trame des enclos n'existe plus qu'à l'état de virtualité, par quelques lambeaux de haies reliques juxtaposées avec des espaces totalement ouverts et des îlots bocagers conservés. Ces paysages mixtes témoignent de l'évolution des terroirs herbagers et matérialisent plus que tout autre la tendance à la conversion vers le labour. C'est un ensemble qui tire son identité de sa gestion ou plutôt d'un abandon partiel de sa gestion traditionnelle, un paysage à l'état de traces qui s'identifie par sa fin programmée. Ce sont des territoires qui plus que tout autre interrogent l'avenir du monde rural parce qu'ils en expriment les mutations jusqu'à la caricature. Ce sont aussi des paysages en quête de leur vérité qui apparaissent comme déracinés : ils ont été façonnés pour être des lieux de la dissimulation, où le bâti se love dans la trame des bois et des haies et les voici en quelques années mis à nu, composant soudain une image en déséquilibre, dont les composants semblent flotter sans liens entre eux. Mais ce sont aussi parfois de belles surprises, tant la rareté donne du prix aux motifs d'un paysage.

Les scènes que composent quelques arbres solitaires au détour d'un champ, un alignement insolite de vieux saules ou le dégagement d'une belle grange de pierres et de tuiles sont souvent à l'origine de scènes d'une grande poésie, mais cette poésie a le prix de l'évanescence et de la fragilité. Quant un motif unique a la responsabilité de fonder à lui seul un paysage, le risque de banalisation n'est jamais loin.

À la périphérie des terroirs herbagers

Les trois unités qui composent l'ensemble des plaines et bocages mêlés se situent à la périphérie des bocages traditionnels, à la rencontre entre les espaces ouverts des plaines d'openfield et les espaces fermés (bocages du Boischaut et du Pays Fort, paysages forestiers du Vierzonnais). Deux d'entre elles expriment la transition entre la Champagne Berrichonne et les herbages boisés (plaine

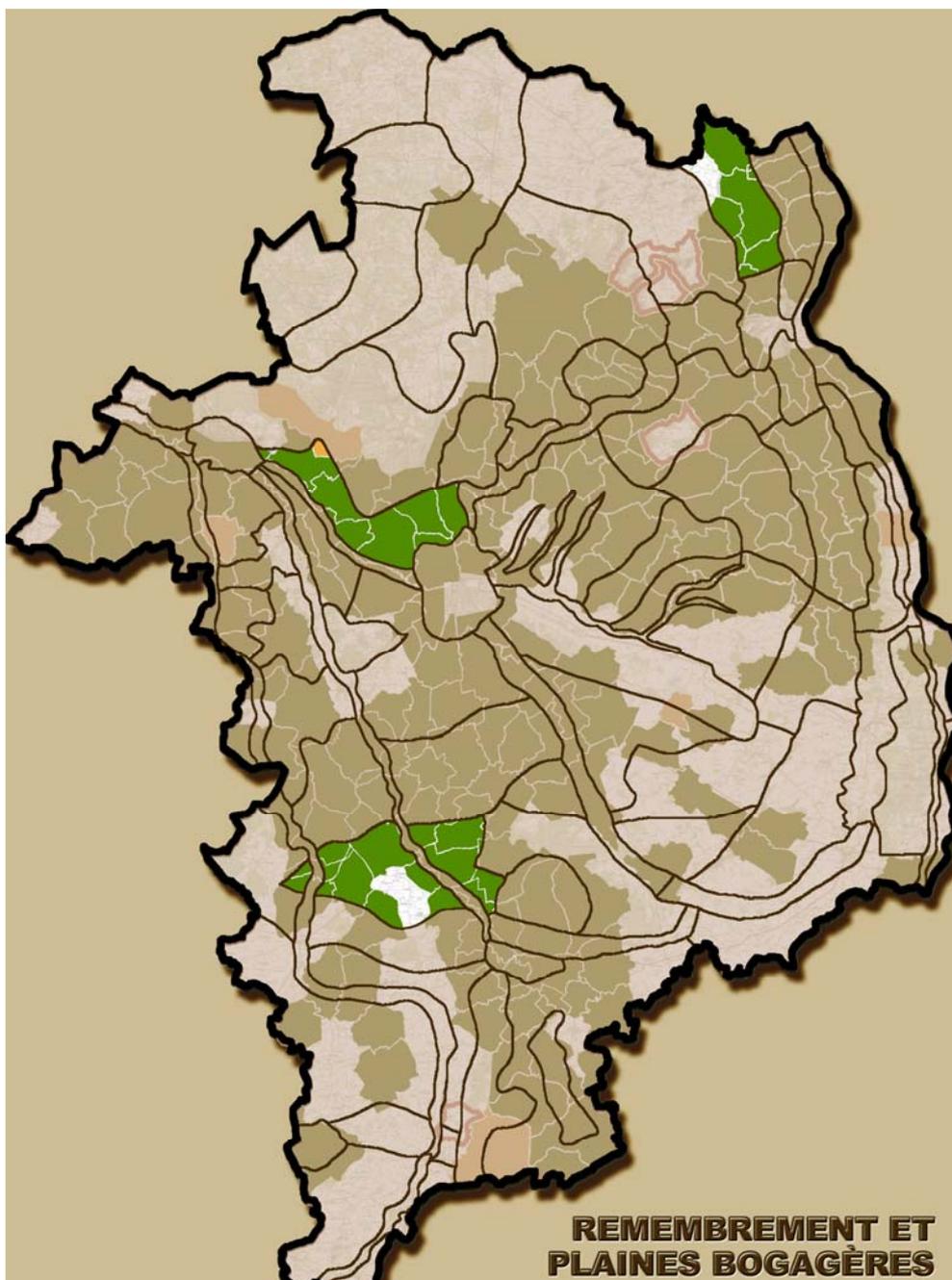


Localisation des trois unités en frange des terroirs d'herbages

de Châteauneuf et plaine mixte de Vierzon Bourges), montrant une juxtaposition de scènes bocagères et de poches de cultures et la troisième est une figure de d'altération du bocage (l'est du Pays Fort).

Une activité agricole " de plaine ", quelques signes de fragilité

Les remembrements concernent surtout les terres de plaine et les marges de terroirs bocagers ; la Marche, la vallée de Germigny, la Sologne et une bonne moitié du Boischaut et du Pays Fort (à l'exception notable des zones viticoles pour ce dernier) n'ont pas connu de restructurations foncières, ce qui explique la relative stabilité des pratiques agricoles et du paysage résultant. En revanche cet ensemble concerne des communes qui ont pratiquement toutes connu un remembrement au moins partiel. Cela s'est traduit par un agrandissement de la maille parcellaire et l'arrachage d'importants linéaires de haies qui identifient ces sites comme des systèmes très contrastés faisant alterner des zones d'enclos denses et de vastes secteurs ouverts, diversité qui s'est maintenue car ces remembrements sont le plus souvent partiels, seules les terres les plus adaptées étant converties en labour.



Les communes remembrées dans les paysages de plaines et bocages

PALETTES CHROMATIQUES

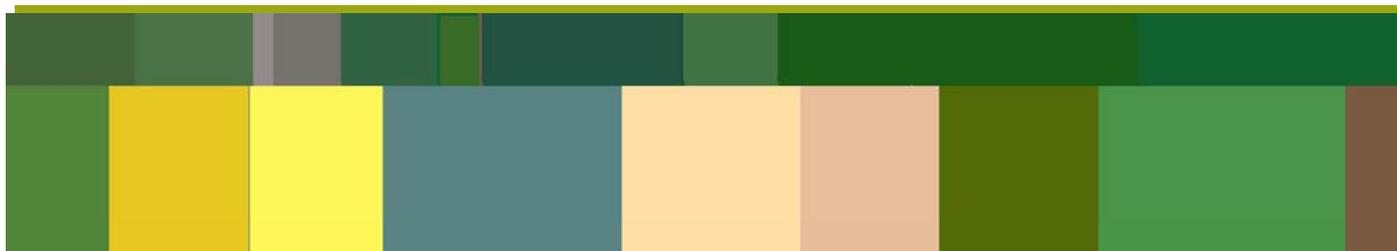
Les palettes chromatiques expriment la dualité contrastée de ces paysages : les couleurs du paysage sont déterminées par la confrontation entre les couleurs changeantes de la mosaïque culturelle et les teintes du bocage avec le vert constant des pâtures, la blondeur des prairies de fauche de la forêt ponctuées de balles de foin en fin d'été et les teintes de haies, successivement vibration de verdure éclairées par les floraisons printanières, puis vert intense au cœur de l'été, rougeoyantes à l'automne, grises et brunes l'hiver venu.



Couleurs d'hiver, couleurs de terre et verts des prairies



Couleurs du printemps, quand jouent les jeunes semis, terre brune et frisells de verdure, les nuances délicates des frondaisons juvéniles et l'éclat nacré des floraisons



Homogénéité verte des haies, intensité des prairies et mosaïque des teintes de la polyculture au cœur de l'été



Les cuivres et les bruns fugaces de l'automne sur fond de bruns revenus, blondeur des foin

LISTE DES UNITES

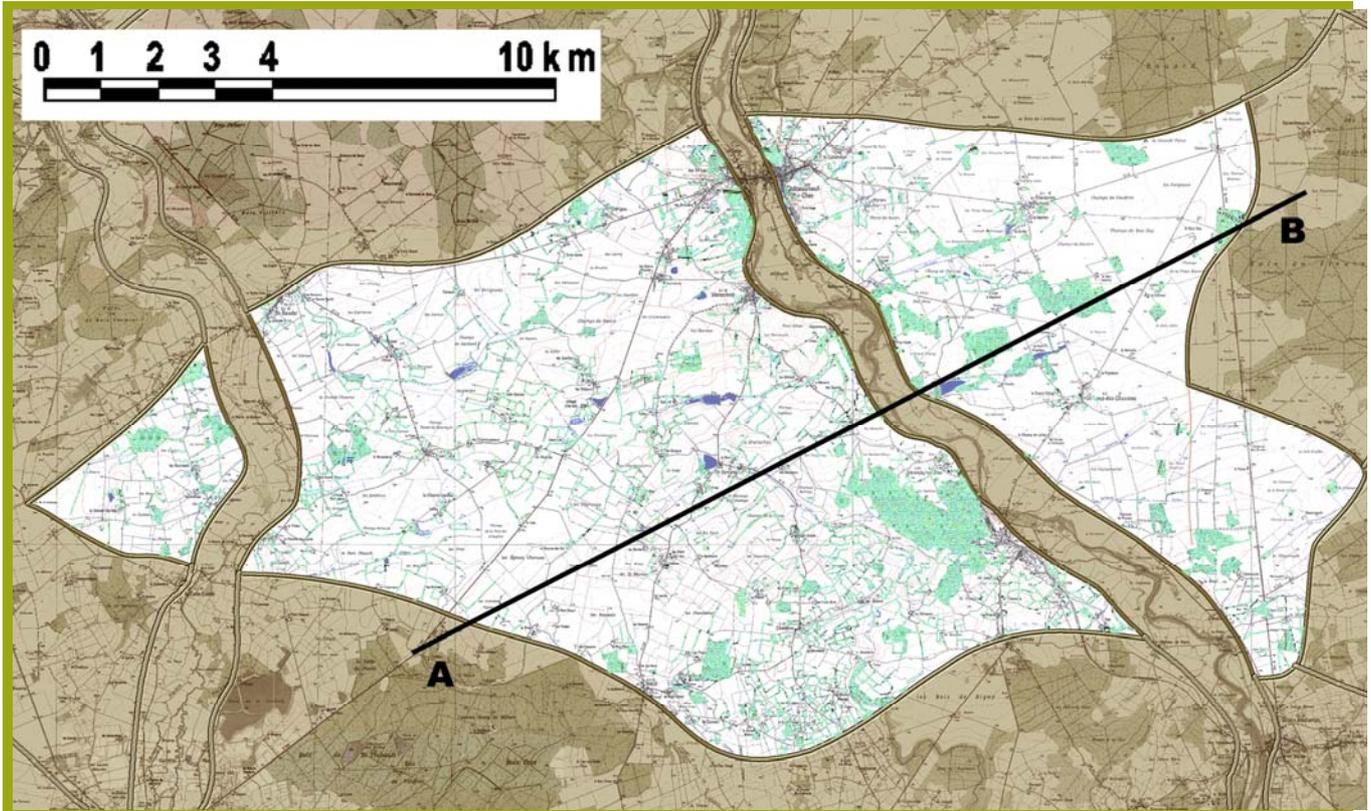
11-1 PLAINE BOCAGERE DE CHATEAUNEUF

11-2 PLAINE MIXTE DE VIERZON BOURGES

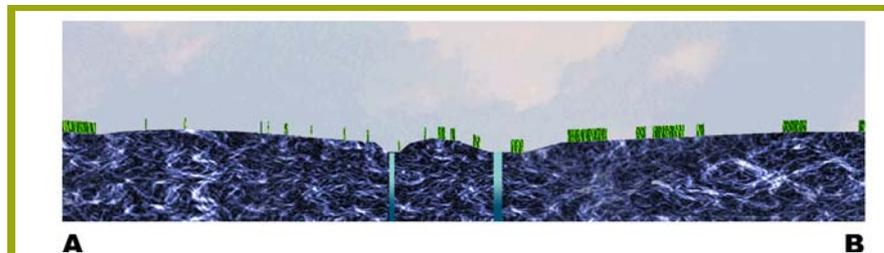
11-3 L'EST DU PAYS FORT



11-1 PLAINE BOCAGERE DE CHATEAUNEUF L'avenir du bocage écrit dans le paysage ?



COUPE



Au sud de Châteauneuf-sur-Cher s'étend entre Cher et Arnon un espace triangulaire qui montre un échantillon complet des figures d'évolution du bocage en Boischaut. Entre quelques îlots qui ont conservé presque intacte leur trame de haies sur des sols argileux et des lambeaux de plaine ouverte que ponctuent simplement quelques fragiles reliques de formes bocagères, cette unité met en évidence d'une manière exemplaire un avenir probable des bocages du Cher et pourrait fournir la matière d'un test en vraie grandeur de scénarii alternatifs, qui concernerait aussi bien la forme paysagère que le statut nouveau d'un bâti qui se découvre à mesure que s'ouvre le paysage. La profondeur nouvelle du paysage peut offrir dans un premier temps des scènes enrichies mais la généralisation du labour provoque année après année des arrachages nouveaux de haies. La question de savoir si l'extension de la Champagne Berrichonne est le seul modèle recevable doit donc ici se poser avec l'ensemble des acteurs d'un monde rural en évolution radicale.

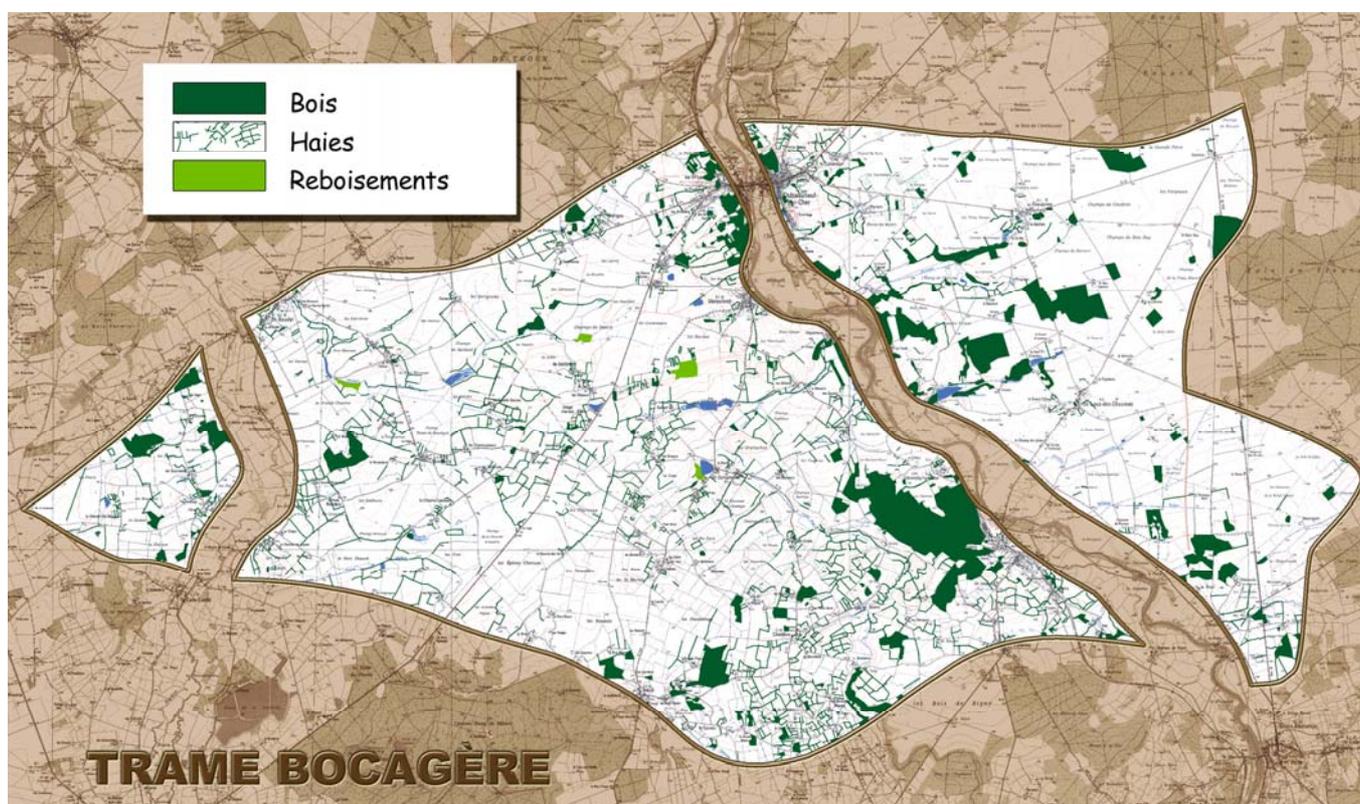
DESCRIPTION GENERALE

Dans la région de Châteauneuf-sur-Cher, la plaine bocagère est un espace triangulaire qui s'étend entre les vallées du Cher et de l'Arnon et compose une clairière insérée dans les paysages du bocage boisé qui marquent l'extrémité septentrionale du Boischaud.

Elle s'étend sur les marnes et argiles de l'Oxfordien. Ces terrains ont généré un relief légèrement ondulé, zébré de vallons argileux humides émaillés d'étangs, séparés par de petites portions de plateaux marneux plus secs. Les marnes ont donné des sols superficiels

qui présentent des aptitudes à la culture et ont été massivement convertis au labour. Les sols argileux plus profonds sont le support d'une alternance de pâtures, de prairies de fauche et de petits bois.

Les figures diverses d'un bocage en régression



La carte de la trame des haies montre tous les états d'un bocage en constant recul. Au sud-ouest de la vallée du Cher, le bocage du Boischaud a pratiquement conservé sa structure originelle avec des petites parcelles de prairies encloses de haies étagées, composées par une strate arborée à chêne pédonculé et frêne auxquels se mêle le saule souvent traité en têtard dans les fonds de vallons, et une

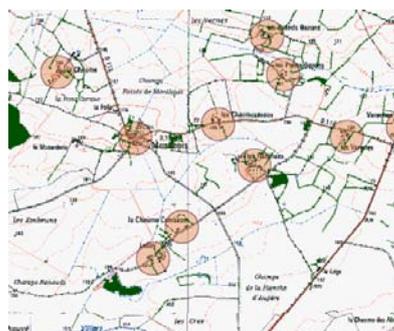


Vues courtes, haies et bouchures plus ou moins entretenues, bêtes au pré, les images du bocage en Boischaud dominent à l'ouest de la vallée du Cher.

strate arbustive à prunellier, troène, cornouiller, sureau, églantier et aubépine. Quelques bouchures plus ou moins bien entretenues rappellent les figures qui occupent la partie sud de la région.

Le bâti est réparti en nombreux hameaux qui correspondent à d'anciens écarts familiaux, et il n'est pas rare que le bourg ne se distingue que par la présence de l'église et que sa taille soit comparable avec celle des hameaux. Comme le montre l'extrait de carte ci-contre, la trame des haies et la présence de vergers compose un écrin de verdure autour des noyaux bâtis qui les agrafent dans le paysage bocager ; malgré le recul des haies, cette densification aux abords de l'habitat demeure, et préserve une certaine cohérence paysagère.

La partie centrale, établie sur les sols secs est composée par une phase régressive des motifs bocagers : la maille parcellaire s'est agrandie au gré des

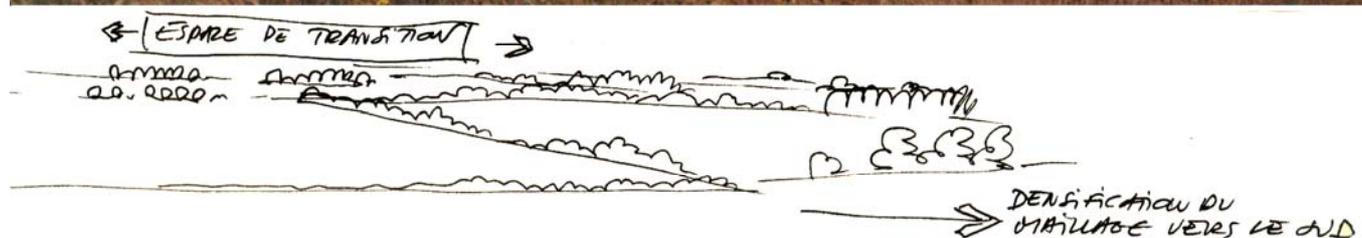


Les noyaux d'habitat et la trame verte, exemple de Montlouis

restructurations foncières et la trame des haies a été en grande partie démembrée.

La photographie ci-dessous est très emblématique des figures de bocage en régression qui fondent l'identité de ces paysages : en s'ouvrant, la maille bocagère a offert au site une profondeur nouvelle et le paysage s'est enrichi, avec les textures des labours, d'une composante nouvelle. Le relief modeste est soudain révélé par le recul des haies et les quelques figures végétales qui animent ce motif composent une image équilibrée et riche. Cependant il est clair que la partie gauche de

l'image presque entièrement vouée au labour a peu de chances de voir subsister les quelques haies encore présentes tandis que les arbres isolés au milieu des champs n'ont sans doute pas beaucoup d'avenir. À plus ou moins long terme, seules subsisteront les galeries forestières qui accompagnent les zones humides au second plan et cette scène aura perdu sa complexité et figurera un motif de plaine d'une grande banalité. Cette image montre également comment le recul de la trame des haies met en évidence le construit et en particulier les bâtiments récents. Le bâti traditionnel était lové dans la trame des haies et édifié à partir de matériaux tirés du sous-sol de la région : la brique et la tuile, les grès et les calcaires, les maçonneries enduites composaient une harmonie de beiges et d'ocres qui se donnait à voir avec discrétion au détour d'un chemin, adossé aux haies et aux bois.



Une image des figures de régression du bocage dans la partie centrale

À mesure que reculent les haies et que s'ouvre le paysage, le bâti se donne à voir. Les constructions récentes sont par ailleurs souvent beaucoup plus visibles que le bâti traditionnel : les pavillons de couleur claire ont un rapport façades toitures qui les met en évidence de façon criarde et les édifices agricoles de grand volume, le plus souvent bardés de tôle laquée de teintes claires sont visibles de fort loin.



Les qualités du bâti traditionnel

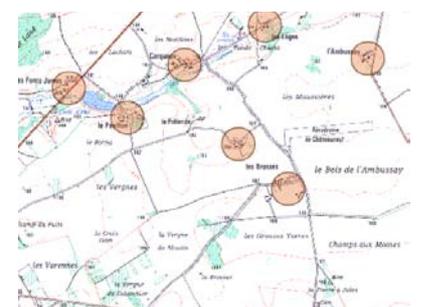


Vues de détail de l'impact des façades blanches sur la vue précédente

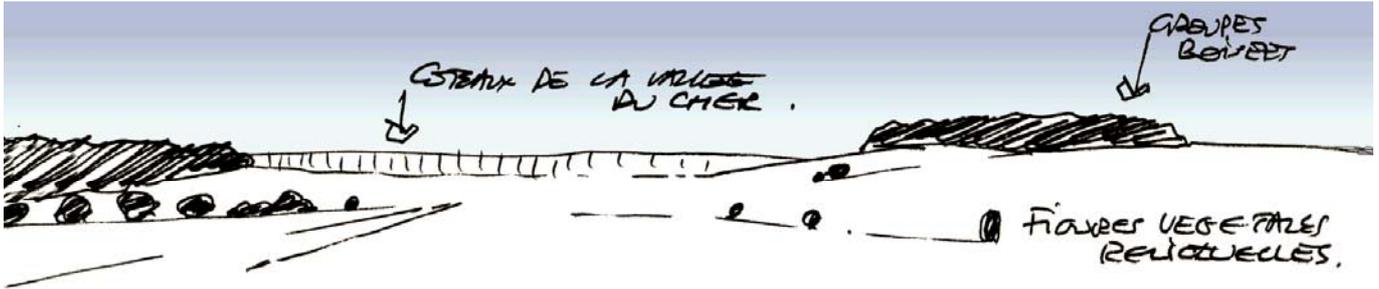
Les remembrements sont en général partiels et ont surtout affecté la partie des finages qui pouvait être convertie au labour, ce qui explique la grande variabilité des scènes offertes par ces paysages. L'espace situé en rive droite du Cher est très largement orienté vers la culture au point d'apparaître comme un paysage de plaine piqueté de quelques taillis de chênes reliés par des lambeaux de haies qui se raréfient de jour en jour. Les espaces qui sont restés en herbages semblent hésiter entre deux destinées opposées, la transformation en espace ouvert ou la fermeture par la déprise agricole et le reboisement.

La partie située à l'est de la vallée du Cher est profondément modifiée : les haies ne subsistent qu'à proximité de la vallée et notamment aux abords de Châteauneuf-sur-Cher qui a conservé un écrin de haies sur la rive droite (et s'inscrit dans une chaîne de boisements en rive gauche) ; le bocage s'est pratiquement converti en une plaine piquetée de boisements avec un parcellaire très agrandi dont les terres sont totalement livrées à la grande culture. Les quelques figures bocagères qui subsistent sont des arbres isolés ou des lambeaux de haies qui semblent bien fragiles face à l'extension du labour. C'est ici la figure ultime de l'évolution, et la mémoire du

bocage n'existe qu'à travers la répartition de l'habitat, identique à celle observée en rive gauche mais cette fois sans la présence de la trame de haies et sur un parcellaire remembré. Il existe alors une rupture entre l'occupation construite du site et la structure paysagère : le construit, soudain mis à nu, semble flotter.



Répartition du construit en rive droite



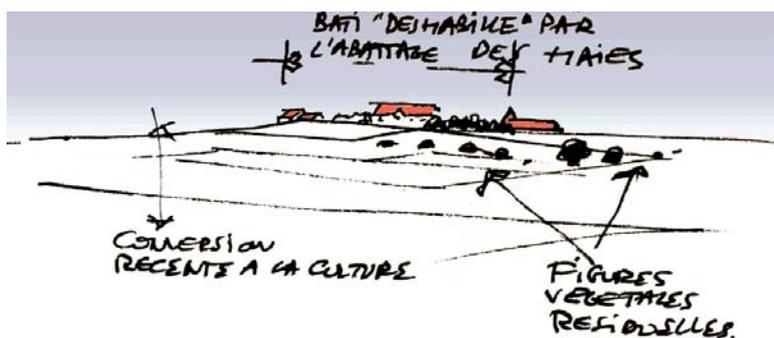
Vues de détail de l'impact des édifices nouveaux sur la vue précédente

LES ENJEUX DU PAYSAGE

Ce paysage perd progressivement et inéluctablement sa typicité. Nous avons vu qu'il ne s'identifiait que par le fragile équilibre entre le labour conquérant et quelques figures bocagères qui "font de la résistance". La partie centrale et l'extrémité sud, qui ont conservé une trame significative, méritent des mesures de protection. Les reboisements et de nombreux signes de déprise montrent que ces figures sont de moins en moins gérées : les bouchures ne sont que rarement entretenues et les haies étagées tendent à se laisser envahir par la ronce. Nombreux sont les arbres qui présentent des descentes de cime ou qui, anciennes émondes non entretenues, ont une partie de leur ramure qui est soumise à

des pourritures ou comportent de nombreux bois morts. On observe ici une tendance déjà présente en Boischaut et en vallée de Germigny : la fermeture des fonds de vallons soit par reboisement spontané par la saulaie, soit par la plantation de peupliers et la conversion des pâtures en bois. L'acquisition d'anciennes exploitations herbagères à des fins cynégétiques tend à se répandre car la terre est ici très bon marché si l'on compare ce terroir à ceux de la Sologne. Ces diverses conversions tendent à fermer les paysages situés sur les sous-sols argileux, tendance qui est amplifiée par le fréquent épaissement des haies par défaut d'entretien. Ainsi la plaine bocagère de Châteauneuf se modifie par un double mouvement d'altération

apparemment contradictoire de fermeture de certains fonds et d'excessive ouverture d'autres, en particulier sur les terres de plateau sec où la culture et l'agrandissement du parcellaire se généralisent. Le corollaire de la fermeture est un abandon de nombreux noyaux d'habitat tandis que d'autres, réaffectés en résidences secondaires se ferment et se coupent du contexte agricole. La conséquence de l'ouverture est la mise à nu du bâti qui impose une exigence qualitative accrue lors des constructions d'édifices nouveaux et des rénovations.



Le bâti situé sur les points hauts devient très fortement visible : accroissement de la sensibilité

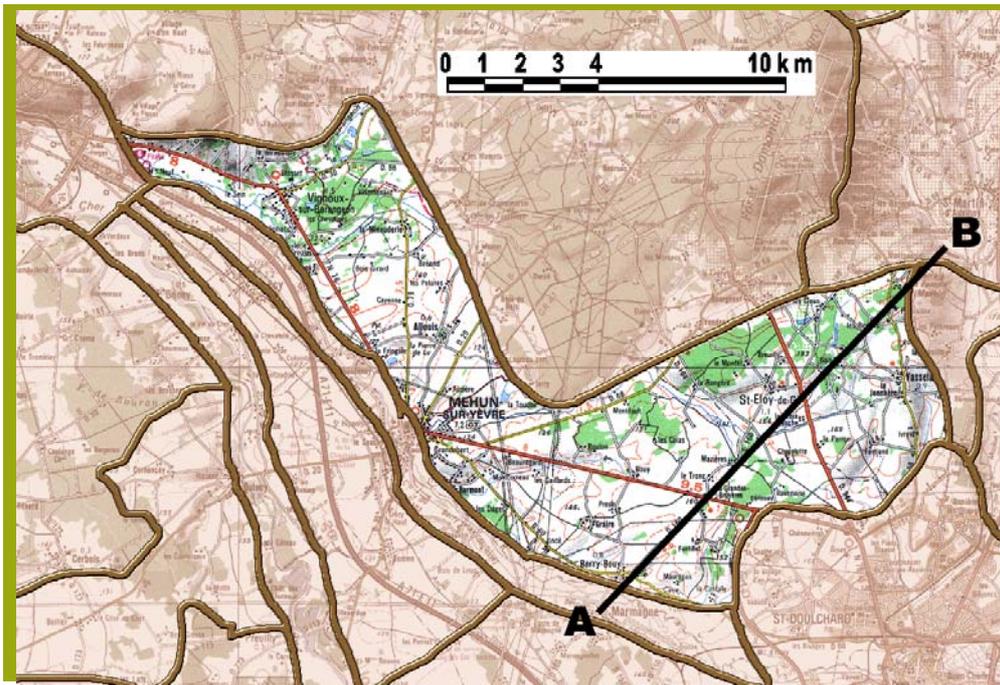
LISTE DES COMMUNES

Chambon
Châteauneuf-sur-Cher
Chavannes
Crézançay-sur-Cher
Ineuil
La Celle-Condé
Lignières
Montlouis
St Baudel
St Loup-des-Chaumes
St Symphorien
Vallenay
Venesmes
Villecelin

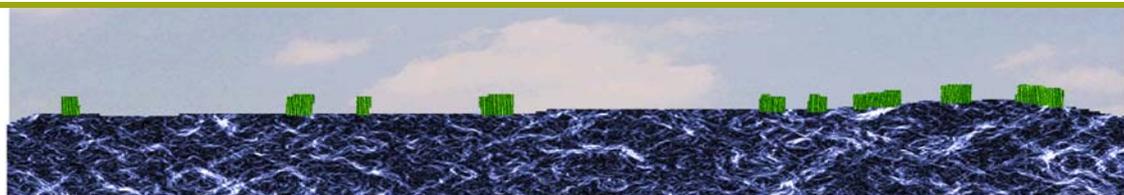


11-2 PLAINE MIXTE DE VIERZON-BOURGES

Plaine, bocage fantôme et périurbanité



Entre la vallée de l'Yèvre et les grandes forêts du Vierzonnais, la plaine mixte de Vierzon-Bourges s'étend sur la zone de contact entre l'escarpement du Pays Fort et la plaine de Champagne Berrichonne. Elle est composée d'une alternance de terres de culture et de zones hétérogènes qui offrent l'image d'un pseudo bocage émaillé de bois. Appartenant à l'arc industriel et urbain qui relie Bourges, Meun et Vierzon, cette plaine semble hésiter entre des figures de bocage dégradé et une forte pression urbaine qui se traduit par la construction de nombreux lotissements et une nette tendance au mitage. C'est enfin un paysage très marqué par les grandes infrastructures de transport d'énergie et surtout de télécommunication avec le relais radio d'Allouis, visible à très grande distance.



A

COUPE

B

DESCRIPTION GENERALE

Cette unité est un paysage mixte par ses fondements géomorphologiques ; en effet elle se développe sur la partie

de la cuesta du Pays Fort, affaissée en une vaste dépression qui constituait à l' Eocène un grand lac au fond duquel se sont

déposés les calcaires du Berry. Au Quaternaire cette dépression qui permettait de franchir l'escarpement de la cuesta vit

s'engouffrer l'Auron, le Cher et l'Arnon pour poursuivre leur cours vers le bassin de la Loire moyenne. La " plaine mixte " s'étend sur la rive droite de l'Auron, où sont en contact les calcaires lacustres qui donnent une surface plane au sud-ouest dans laquelle s'enfonce mollement l'Auron et au nord-est des terrains hétérogènes qui se relèvent graduellement vers le versant de la cuesta et dégagent successivement les calcaires jaunes du Portlandien et les sables et argiles de

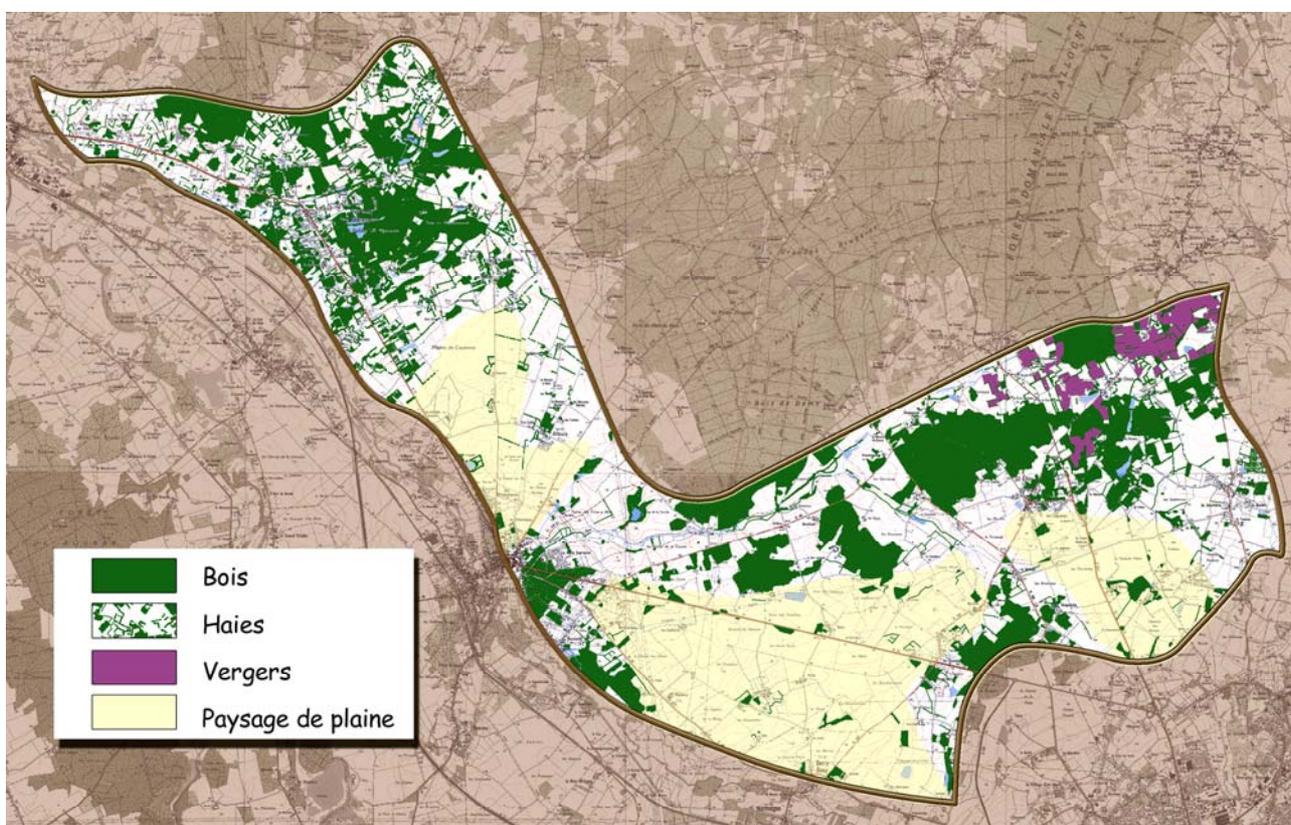
l'Aptien-Barrénien. Cette disparité donne des sols d'aptitudes différentes, que l'on pourrait qualifier de Champenois au sud-ouest et de sols du Pays Fort au nord-est, les deux milieux étant suffisamment imbriqués l'un dans l'autre pour que cet intime mélange qualifie le paysage par sa mixité même. C'est également la nature -et la netteté- de ses limites qui fonde cette entité : en effet elle se termine au nord sur la puissante barrière de la forêt vierzonnaise, à l'est et à l'ouest

sur les deux agglomérations de Bourges et de Vierzon et au sud sur la vallée de l'Yèvre, occupée en son milieu par la ville de Mehun. Cette relation directe avec les espaces de l'arc urbanisé et industriel est le deuxième déterminant de cette unité fortement marquée par la périurbanité. C'est donc bien un paysage singulier que cette plaine mâtinée de bocage et fortement marquée par l'urbanisation.

Quatre types de paysage pour dire la mixité de la plaine de Vierzon Bourges

L'unité se décompose en quatre séquences, quatre typologies de paysages différentes qui s'intercalent, l'une ouverte correspond aux figures de plaine, les trois autres sont des paysages fermés dans lesquels boisements et haies donnent

l'image de ce que l'on pourrait appeler un pseudo-bocage. Car l'histoire de ce territoire ne renvoie vraiment pas à une image bocagère mais plutôt à celle d'un pays mixte, déjà pris entre forêt, polyculture-élevage et cultures vivrières sous dépendance des villes voisines.



Carte schématique de l'occupation végétale du sol

Au nord-ouest le " bocage de Vierzon "

La région au sud de Vierzon en rive droite de l'Yèvre est marquée par une grande densité de boisements alternant avec un espace agricole maillé par un réseau dense de haies qui se présente comme une structure bocagère fermée, un îlot de bocage boisé. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un bocage avec ses structures traditionnelles d'enclos herbagers et son habitat dispersé mais d'une évocation fondée sur d'autres causes : la vue est bornée par des enclos

successifs, lisières et haies de bords de chemin, l'habitat est dispersé mais c'est un bâti périurbain plus que rural : la pression urbaine de Vierzon et le goût des populations pour un habitat " à la campagne " mais proche du lieu de travail ont multiplié les petites opérations de lotissements privés ou communaux. Ces sont des écarts d'un type nouveau qui n'ont plus l'aspect groupé et cohérent des anciens écarts familiaux et qui ont remplacé les beaux édifices de pierre et de brique blottis les

uns contre les autres par des groupes de maisons toutes semblables perdues au milieu de leur parcelle de cinq cents mètres carrés minimum. C'est bien une figure de pseudo-bocage, comme un paysage qui aurait perdu une partie de son caractère, une métaphore affadie mais qui sait toutefois assurer la transition entre la ville et les forêts et compose une " banlieue verte " relativement prisée.

Au nord-est la transition vers le Pays Fort

Le nord-est est marqué par la montée du relief vers l'escarpement et la présence de terrains sableux et argileux, qui ont produit des sols plutôt destinés à la forêt qu'à l'agriculture. Le paysage est dominé par une alternance de cultures et de bois, entrecoupée de pâtures et de parcelles en friches. Des reliques de haies (bouchures intermittentes, haies montées, arbres isolés) et un habitat dispersé rattachent

ce paysage à l'histoire des bocages du Pays Fort. Le démembrement des formes de haies met largement le construit en évidence, comme le montre la photographie ci-dessous.

Ce paysage de bois entrecoupés d'herbages ceints de haies assure la transition avec le Pays Fort et les espaces centraux du verger Forestin et du vignoble. L'extrémité nord-est, sur la

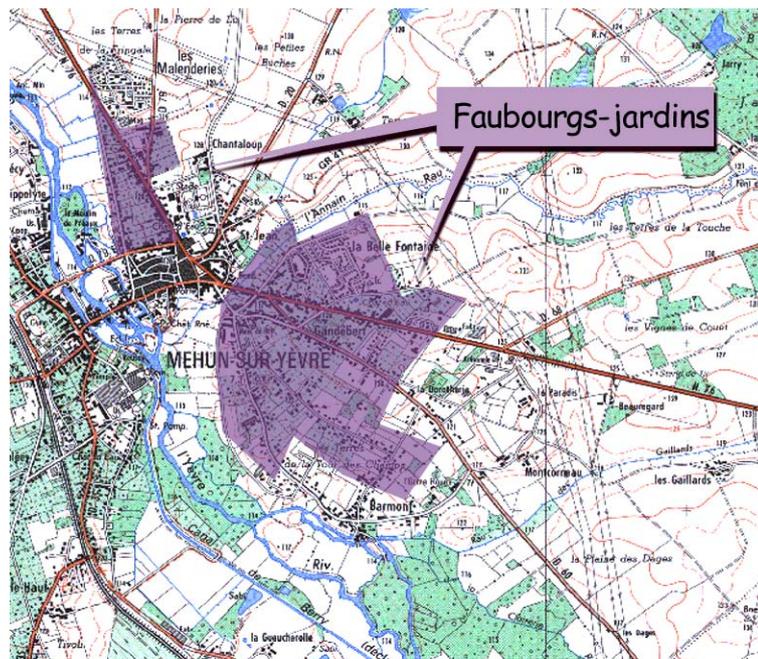
commune de Vasselay, limitrophe de Saint Martin-d'Auxigny, renferme des vergers qui se rattachent à l'ensemble du Verger Forestin en tant qu'entité économique mais pas en tant qu'unité paysagère. Le verger a été délimité comme un paysage bien circonscrit dans ses limites topographiques et boisées alors que ces parcelles fruitières " se tournent " vers la plaine de Vierzon-Bourges.

Le bocage régressif au nord est : reliques de bouchures, habitat mis à nu, montée progressive du relief et présence à l'arrière-plan des vergers dont on aperçoit les nappes blanches des paragrêles.



Au sud le " jardin de Mehun "

L'agglomération de Mehun-sur-Yèvre se décompose en trois parties : le cœur historique qui domine la rivière sur sa rive droite, le faubourg édifié au dix-neuvième siècle autour de la gare et un quartier établi à partir de la deuxième moitié du siècle dernier sur la rive droite, fait de pavillons et de jardins ouvriers, véritable cité-jardin née de l'histoire industrielle de la petite ville. Mehun s'est alors entourée au nord-est d'un écrin complexe fait de haies de vergers et de ce tissu pavillonnaire jardiné qui renvoie, comme le Vierzonnais, à une idée de pseudo bocage.



Mehun-sur-Yèvre et ses " cités-jardins "

Les figures de plaines

Sur les calcaires du Berry s'est installé un openfield assez semblable à celui de la Champagne Berrichonne voisine, avec ses vastes parcelles en mosaïque de cultures aux teintes et aux textures changeantes, peuplées de rares fermes isolées à cour, entourées d'un écrin de verdure et disposées au beau milieu du terroir de l'exploitation.

Ces figures de plaine, prises entre la lisière des forêts du Vierzonnais et la galerie forestière de la vallée de l'Yèvre, ponctuées de bois ne donnent jamais l'impression d'immensité des paysages de l'openfield voisin mais plutôt celle d'îlots de plaine de culture rythmés et mesurés par un relief souligné par les lisières boisées.



Ferme à cour adossée à la lisière d'un bois



Un paysage de plaine " à échelle humaine "

Des paysages marqués par l'emprise des infrastructures

La plaine s'inscrit dans l'arc urbain Vierzon-Bourges et le puissant axe de communications et d'infrastructures qui emprunte les vallées de l'Yèvre et du Cher. L'autoroute A 71 et la voie SNCF cheminent dans la vallée puis sur l'interfluve entre Yèvre et Cher et se situent à l'écart de la plaine sur la rive gauche ; en revanche, la RN 76

qui correspond à la route historique, traverse l'unité et fut à l'origine des installations urbaines qui s'étirent entre Bourges et Vierzon. Les infrastructures aériennes, lignes électriques et réseaux de télécommunications marquent puissamment cette plaine : le relais radio d'Allouis avec ses antennes de grande hauteur et

ses bâtiments monumentaux, le couloir de lignes THT reliées au poste de Marmagne qualifient ce territoire par une empreinte industrielle qui symbolise son appartenance à l'arc urbain. Ces éléments fondent l'identité de la plaine, entre ruralité et urbanité.



Le relais d'Allouis



Le couloir de lignes à très haute tension

LES ENJEUX DU PAYSAGE

Le recul constant de la trame végétale et la régression de l'entretien des haies et des bouchures conduit ce territoire vers une banalisation de ses formes et une perte d'identité qui semble inéluctable. A terme les continuités écologiques entre la vallée de l'Yèvre et le milieu forestier risquent de se perdre ; une reconstitution partielle de haies qui s'appuieraient sur la trame viaire pourrait assurer la pérennité paysagère sans compromettre la viabilité du terroir cultivé. Le maintien ou le renforcement des écrans boisés des noyaux urbains est également un enjeu important dans ces paysages où le bâti se découvre tandis que la pression urbaine forte se traduit par le développement de lotissements .

Il conviendrait de conduire une réflexion globale sur ces implantations qui se déroulent aujourd'hui " au coup par coup ". L'apparition d'un construit discontinu, flottant dans le territoire, installe une regrettable logique de mitage qui nécessiterait une série de

mesures d'accompagnement : projets globaux d'implantation, étude des modes de groupements et des liaisons avec le tissu ancien, plantations afin de créer des liens entre les lotissements et le paysage, prise en compte des effets de silhouettes.



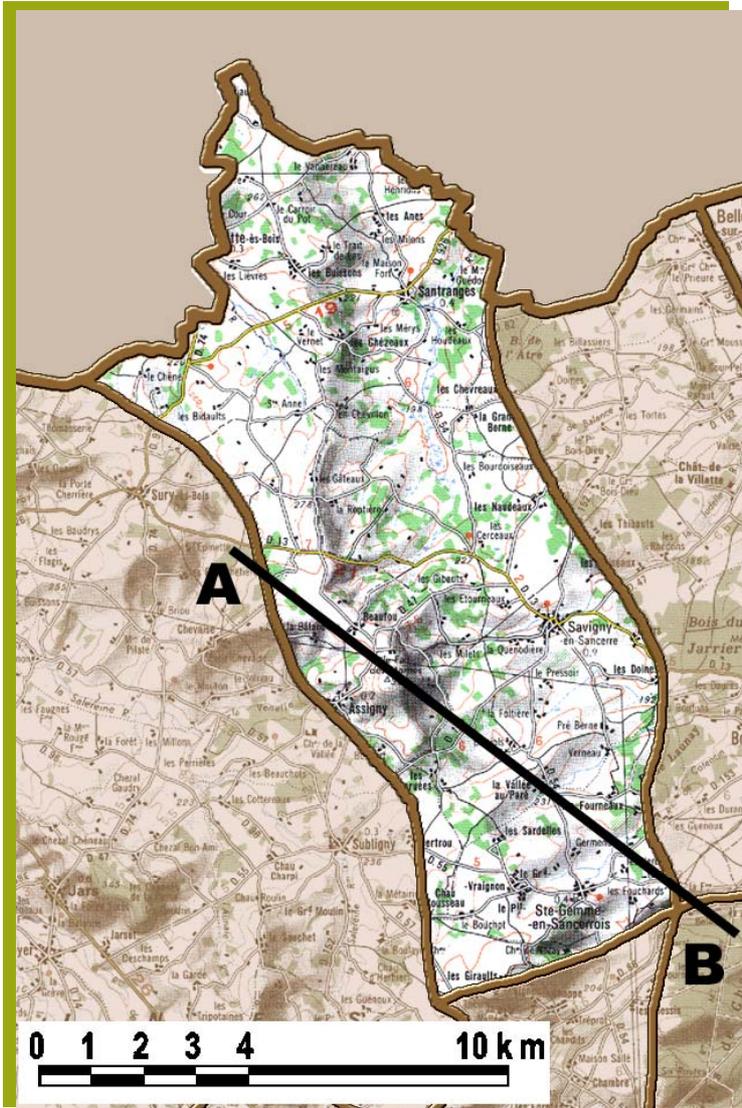
L'impact des constructions nouvelles " flottantes " et le risque de mitage.

LISTE DES COMMUNES

Allouis
Berry-Bouy
Mehun-sur-Yèvre
St Doulchard
St Eloy-de-Gy
St Georges-sur-Moulon
St Laurent
Vasselay
Vierzon
Vignoux-sur-Barangeon



11-3 L'EST DU PAYS FORT Quand le bocage résiste



À l'amont du versant oriental de l'escarpement du Pays Fort, cette unité présente un véritable " catalogue " des figures d'évolution des bocages du Cher. Plaines ouvertes au sud et au nord-est qui déploient leurs champs de céréales, de maïs et de protéagineux sur les amples courbes du relief et bocage dense émaillé de boqueteaux au centre, constituent les deux termes opposés d'un dialogue entre les deux types de paysages qui fondent l'identité berrichonne. Offrant presque tous les stades du passage entre deux images contrastées, l'est du Pays Fort montre par de nombreux signes que son évolution récente est bien loin d'être achevée. Quel avenir pour ce paysage jeune?



A

B

COUPE

DESCRIPTION GENERALE

Le Pays Fort se termine à l'est sur les grandes failles au pied desquelles coule la Loire et cette unité correspond à la dernière bande de terrain en

amont du dévers de l'escarpement, établie essentiellement sur des terrains sablo-graveleux et sur des argiles de décalcification des

craies cénomaniennes. Ces formations ont donné soit des sols siliceux, soit des sols frais et imperméables, qui sont dans les deux cas plutôt destinés à

l'herbe et à la forêt. La partie méridionale correspond à une inflexion de la cuesta vers le nord qui dégage des calcaires marneux de l'étage supérieur du jurassique portant des sols plus aptes à la culture. Cette unité offre l'image même de la mixité

des paysages de bocage en évolution en présentant tous les états possibles entre le bocage dense conservé, des figures de début de dégradation quand la trame des haies s'ouvre sans que le parcellaire ne se modifie, des terres remembrées dans

lesquelles les reliques de haies semblent lutter avec l'inéluctable progression du labour, des lambeaux bocagers, résiduels et fragiles et enfin des figures d'openfield radicales qui évoquent la Champagne des plaines jurassiques.

Une marqueterie de paysages sur un relief d'amples ondulations



Sur les dernières vagues du relief, une alternance d'espaces ouverts et fermés

Le relief s'estompe peu à peu depuis l'est vers l'amont de l'accident majeur des grandes failles du Pays Fort. L'axe nord-sud de l'unité est une ligne de crête qui correspond à la ligne de partage des eaux entre le bassin primaire de la Loire dont les ruisseaux dissèquent l'escarpement et lui donnent son

épaisseur (unité 5-6), et le bassin de la Sauldre qui détermine les paysages de Sologne et du Pays Fort. C'est donc à double titre un paysage de transition, entre plateau et versant et entre deux systèmes hydrographiques.

La carte de la page ci-contre montre la structure du relief de

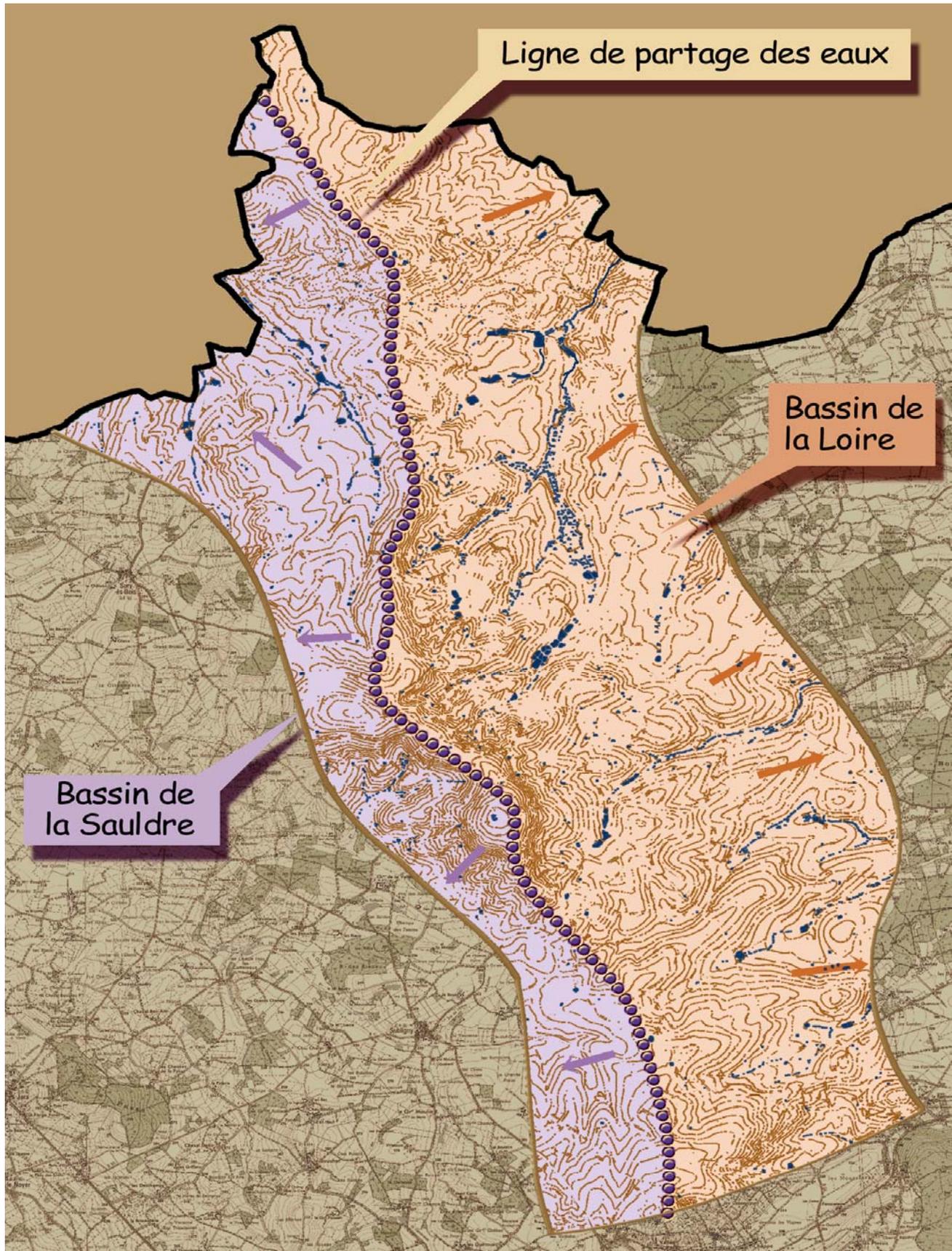
l'unité⁷² : la ligne de crête qui sépare les deux systèmes hydrographiques présente un tracé sinueux qui compose un relief dissymétrique avec une inclinaison douce, une série d'ondulations parallèles à l'est et une pente plus abrupte et un système de relief moins régulier à l'ouest.

Trois types de paysage étroitement imbriqués pour un " paysage jeune "

L'occupation du sol s'appuie sur la morphologie : les parties les plus pentues sont généralement occupées par des motifs bocagers assez bien conservés qui font alterner un réseau dense de haies et de

nombreux boqueteaux de taillis de chênes ; crêtes et fonds de vallons apparaissent comme des espaces fermés tandis que la plaine labourée occupe les zones de moindre relief sur la périphérie de l'unité.

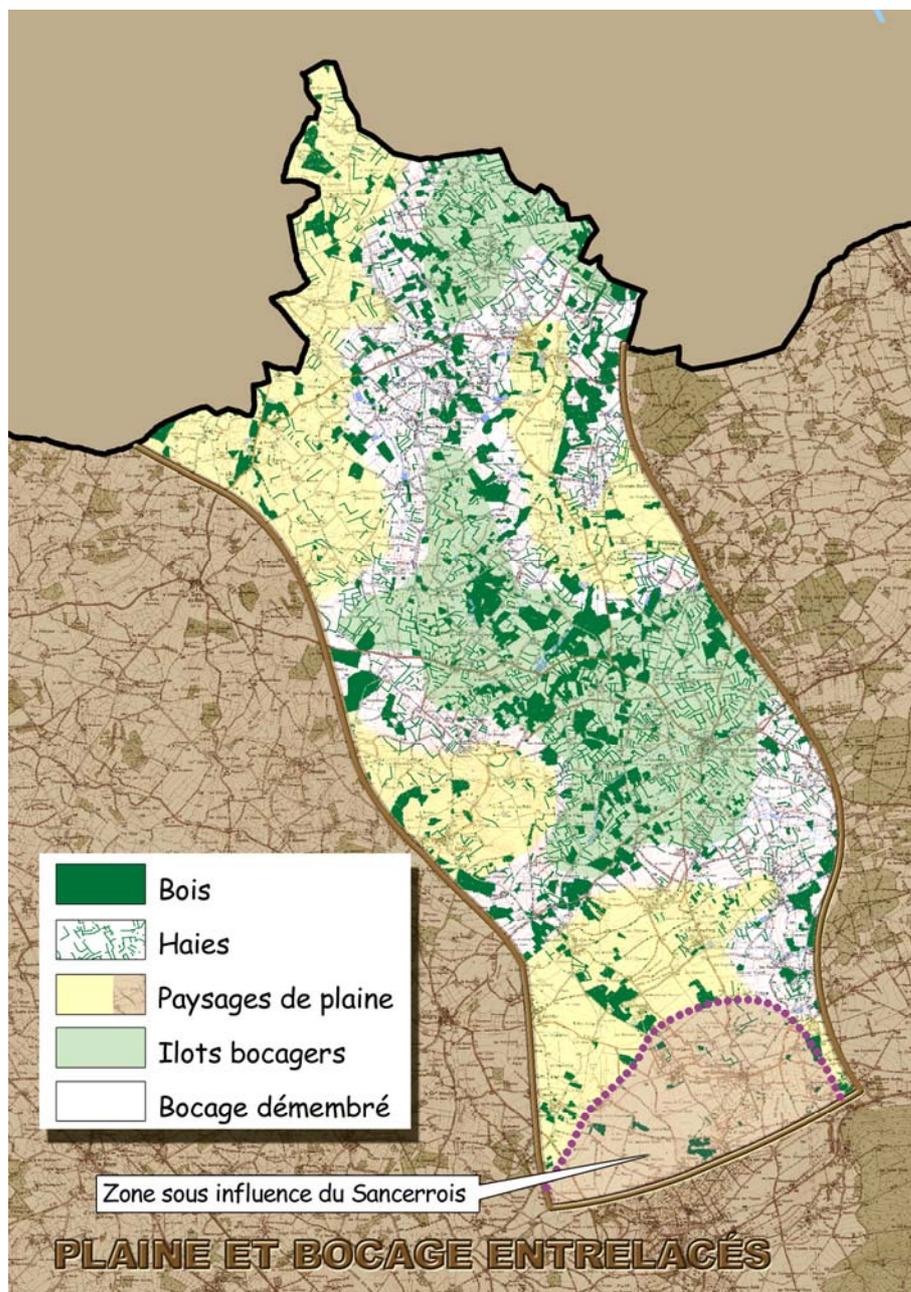
72 L'interdistance entre les courbes de niveau est de cinq mètres (source : SCANN 25)



Carte orohydrographique de l'est du Pays Fort

On peut distinguer trois types de paysages qui expriment les stades de l'évolution des pratiques agricoles : les îlots bocagers, les figures de bocage démembré et les paysages de plaine. Les îlots sont demeurés majoritairement herbagers et ont conservé les figures immuables du Pays Fort, leur terroir est occupé par l'élevage bovin et caprin. Ces sites ont conservé l'essentiel de leurs caractères et en particulier l'intime relation entre le bâti des écarts -qui mêlent habitat et bâtiments d'exploitation- et la trame verte dans laquelle ils s'insinuent.

Les bocages démembrés sont en général des parties de finage qui ont subi des restructurations foncières et dont le réseau de haies s'est considérablement réduit. Ces terroirs, qui sont occupés à parts égales par l'herbage et par le labour, sont dans un équilibre instable entre ces deux modes d'utilisation, le second ne cessant de progresser et les haies de reculer. Leur entretien régulier n'est plus assuré et les bouchures en particulier s'épaississent ou au contraire deviennent intermittentes ou disparaissent, remplacées par des clôtures ou rendues inutilisables par la conversion vers le labour. C'est un paysage qui évolue vers une simplification et une homogénéisation qui le conduira vers le troisième élément qui compose ce territoire en mutation. Les paysages de plaine ressemblent fort à un openfield, à ceci près que la notion d'espace fluide des grandes plaines n'existe pas ici. On pourrait plutôt parler de clairières labourées pour les caractériser car leurs limites



Carte de l'occupation du sol : trame verte et imbrication des motifs paysagers



Le cœur bocager central

sont toujours proches, fondées sur la lisière des îlots bocagers tandis que les bois nombreux leur donnent une mesure particulière. Au stade actuel de son évolution, l'est du Pays Fort présente un visage très original car l'équilibre entre les trois formes et l'ossature du relief multiplie les tableaux

diversifiés, mais la pérennité de cette complexité qui rattache ces sites au cœur de la région semble bien fragile, à mesure que le troisième membre du trio tend à occuper tout l'espace. De nombreux signes montrent que l'aspect de ce paysage est le fruit d'une évolution récente, ce qui permet de la qualifier de

"paysage jeune" : l'état des haies, la morphologie des lisières montre que le labour s'est installé récemment en lieu et place de l'herbe pâturée. Après cette adolescence qui se cherche, vers quel âge adulte se dirigera l'est du Pays Fort ? Conservation de sa diversité ou uniformisation ?



 : ABSENCE DE BASE STRATE (TRACÉ DU BREVETAGE DES ANIMAUX)



 : JEUNE PLANTATION DE PEULIERS



LES SIGNES DE LA RÉGRESSION DE L'HERBAGE : MUTATION VERS LE LABOUR ET PLANTATIONS DE PEULIERS

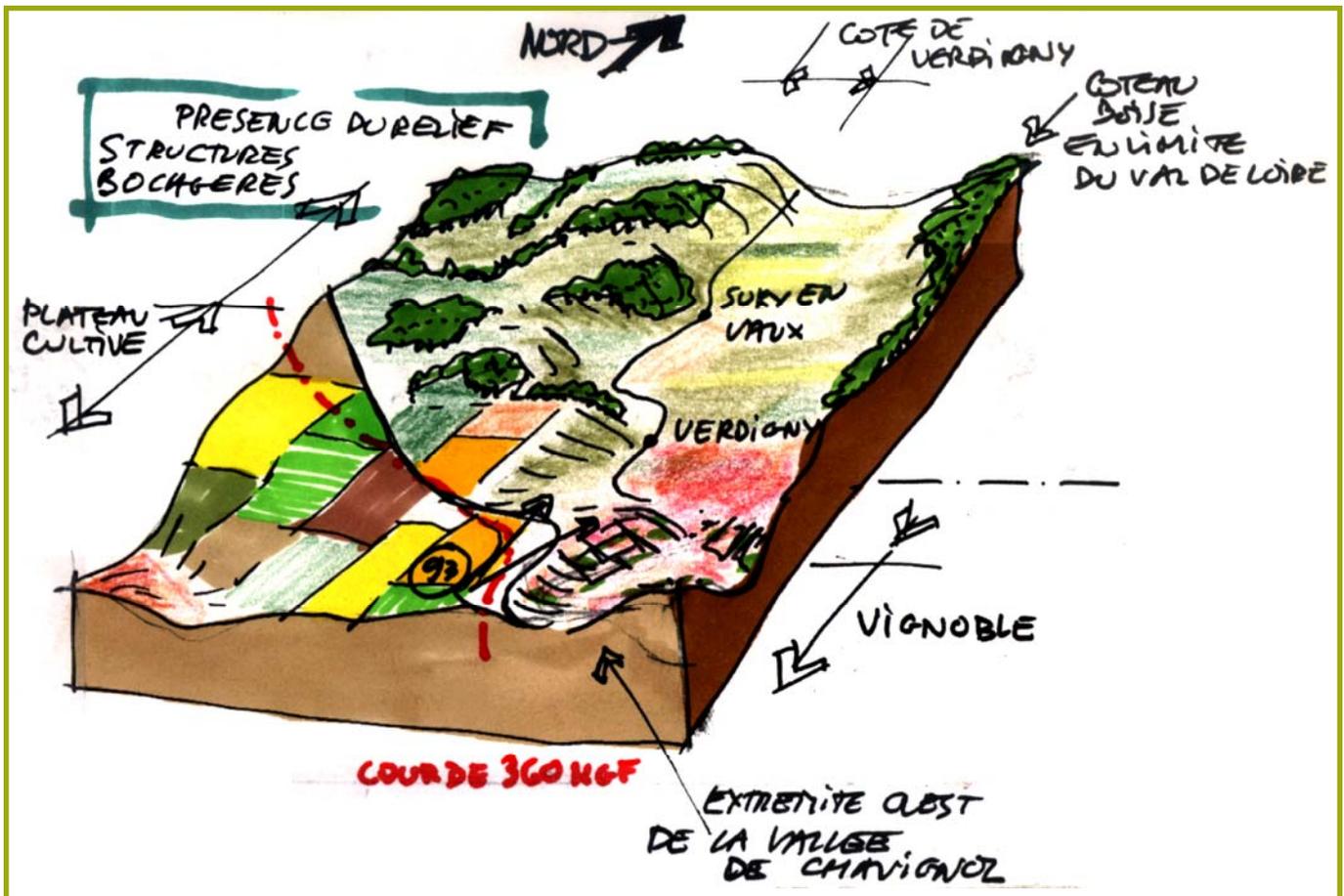
Les signes d'une évolution récente : un " jeune " labour et une plantation récente de peupliers

Au sud, la plaine sous l'influence de Sancerre

La partie sud est située sur un dévers qui s'oriente vers le Sancerrois et mêle les ultimes parcelles viticoles au sein des terroirs de grande culture. C'est à la fois un paysage de transition

par son occupation du sol et un dernier belvédère sur les paysages du vignoble, qui fait le pendant avec le narthex du Sancerrois (unité 12-1) sans toutefois présenter l'aspect de

porte de ce dernier mais plutôt celui d'un passage graduel d'un monde à l'autre à mesure que s'aplanit le relief.



Structure de la zone de transition entre le vignoble et l'est du Pays Fort

Un bâti traditionnel de grande qualité

Le construit est réparti en petits bourgs et en nombreux écarts composant des noyaux regroupés dans lesquels maisons d'habitation et édifices agricoles se blottissent les uns contre les autres dans une belle continuité que vient unifier la trame des haies d'où émerge la nuance cuivrée des toitures. Les règles de construction actuelles qui obligent à respecter une

distance sanitaire entre habitations et bâtiments d'élevage cassent cette logique de groupement tandis que les matériaux utilisés et l'ouverture du paysage mettent ces nouveaux bâtiments largement en évidence.

La richesse du bâti vernaculaire se fonde à la fois sur l'implantation des noyaux d'habitat dans les formes du

relief soulignées par les figures végétales et sur la grande variété des matériaux de construction. Les affleurements très diversifiés des couches géologiques de l'escarpement se retrouvent dans ce territoire : calcaires, grès colorés par les oxydes, argiles qui produisent briques et tuiles mais aussi torchis, mortiers de chaux et de sables jaunes que l'on retrouve

dans des façades en pans de bois, offrent un florilège d'une grande richesse que dominent les teintes chaudes et les

textures généreuses. Les formes et modénatures des édifices sont celles du Pays Fort avec la figure emblématique de

la grange pyramidale dont l'unité offre de beaux exemples.

LES SIGNES DE LA RÉGRESSION DE L'HERBAGE:
NUTRITION VERS LE LABOUR ET PLANTATIONS
DE PEUPLIERS

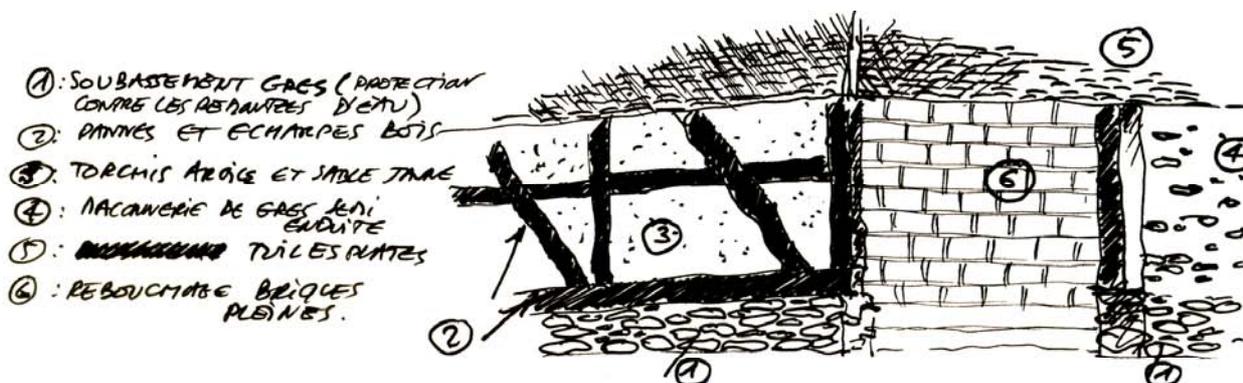
LES LÉGÈRES ONDULATIONS
DU PLATEAU CRÉENT UN PAYSAGE
AUX HORIZONS COURTS, DANS LES PLIS
DUQUEL L'HABITAT, DISPERSÉ EN
PETITS NOYEAUX SE CACHE À DEMI,
MONTRANT SURTOUT SES TOITURES



TRACÉ DES CLAIRS
BÂTIMENTS REÇONTS
SUR LE FOND BOISÉ



Le bâti ancien et les nouveaux édifices, un autre dialogue avec le paysage



La richesse du construit traditionnel,
miroir de celle du sous-sol

Exemple de grange pyramidale à
Santranges





L'ENTRÉE DE SURY-ES-BOIS PAR
LE NORD OUEST

Les toitures blotties autour de
l'église : un paysage qui se
cristallise au creux des bois



Le bourg de crête :
Santranges

LES ENJEUX DU PAYSAGE

Reconstruire le paysage ou accompagner l'évolution ?

La raréfaction des formes végétales dans les paysages d'entre-deux, les " paysages jeunes ", doivent s'interroger sur leur avenir. Faut-il considérer comme inéluctable la conversion en espace ouvert ou faut-il reconstituer une partie de la trame qui se délite année après année ?



Quand la charrue réduit les formes bocagères...à néant

Il peut se développer deux attitudes par rapport aux mutations en cours : soit on considère que l'avancée de la plaine est irréversible et qu'elle gagnera demain les paysages de " bocage démembré " soit on estime qu'il convient de reconstituer la trame des haies dans ces derniers. Dans le premier cas il faudrait protéger

les îlots bocagers et conduire une réflexion sur leur gestion par des productions animales extensives adaptées à un foncier découpé en petites parcelles. L'élevage caprin est sans doute une des potentialités de ce terroir. Cela reviendrait à porter l'effort sur ce qui a conservé son caractère comme une contrepartie de

l'homogénéisation des espaces ouverts. L'autre posture revient à prendre en compte le territoire dans sa globalité et de conduire une réflexion paysagère et agro-économique débouchant sur des actions d'aménagement et de reconstitution paysagère.

Le construit nouveau : une exigence de qualité

L'ouverture du paysage, qui met en évidence les noyaux bâtis et la situation de ce terroir aux confins des deux lieux majeurs du nord du département, impose un réel niveau d'exigence sur la construction de nouveaux bâtiments. Si la pression de construction d'habitat neuf est faible, la question des bâtiments

agricoles se pose et dans une moindre mesure celles des restaurations de fermes en résidences secondaires. Ce dernier point est bien pris en compte dans la plaquette "restaurer en Pays Fort et en Sancerrois" éditée par le CAUE du Cher. Un travail de fond sur les bâtiments agricoles s'imposerait si l'on veut éviter la

généralisation des modèles-types en bardages de tôles laquées qui font ressembler les étables à des bâtiments d'activité et imposent leurs grands volumes soulignés par des teintes claires et des textures réfléchissantes. Une "modernité harmonieuse" reste sans doute à inventer.

LISTE DES COMMUNES

Assigny
Belleville-sur-Loire
Santranges
Savigny-en-Sancerre
Ste Gemme-en-Sancerrois
Subligny
Sury-en-Vaux
Sury-ès-Bois
Sury-près-Léré

